



EDUCATION PHYSIQUE POPULAIRE GERVAISIENNE

Le Pré Saint-Gervais, le 18 juin 2020

Madame, Monsieur,

Les activités de l'EPPG ont été suspendues en date du vendredi 13 mars 2020 en raison de la crise sanitaire avec la fermeture de l'ensemble des installations sportives.

Les autorités viennent d'autoriser la réouverture des installations en Ile-de-France.

Concernant les installations sportives gervaisiennes, leur réouverture n'est prévue que le 22 juin et à ce jour, l'EPPG n'est toujours pas en possession des protocoles sanitaires qui nous permettraient de connaître les contraintes qui nous seraient imposées pour accéder à ces installations.

De même, la totalité des activités de l'EPPG est impactée par des mesures sanitaires restreignant fortement la pratique voire même l'interdisant sous une forme classique.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration a pris la décision lors de sa réunion du 17 juin 2020 de ne pas reprendre les activités sportives, sachant que les installations n'auraient été à notre disposition que pour une semaine.

Le Conseil d'Administration a acté que les cotisations pour la saison 2020/2021 ne seront pas augmentées. C'est la 2^{ème} année consécutive que l'EPPG réalise ce geste fort en direction de ses adhérent-e-s.

Sachez que nous faisons le maximum pour une reprise à la rentrée de septembre dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, tant pour vous nos adhérent-e-s que pour nos salariés, les entraîneurs qui animent vos séances, dans le respect des consignes sanitaires qui s'imposeront à nous à ce moment-là.

Les membres du Conseil d'Administration et moi-même vous prient d'agréer, Madame, Monsieur, nos sportives salutations.

Gérard REGNIER
Président de l'EPPG